

PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'ISFA

Vous venez d'être admis sur titre à l'ISFA après l'examen de votre dossier pour entrer en Master 1 Econométrie et Statistiques et nous sommes ravis de vous accueillir à la rentrée de septembre 2016.

Les consignes qui suivent concernent votre INSCRIPTION administrative à l'ISFA - Université Lyon 1.

La rentrée à l'ISFA est fixée au **LUNDI 12 SEPTEMBRE à 9h**.

Les enseignements commencent dès le lendemain 13 septembre.

Votre présence est **INDISPENSABLE** dès le jour de la rentrée. Toute absence le 12 septembre sera considérée comme une démission.

En cas de force majeure ne vous permettant pas d'être présent, il est nécessaire que vous préveniez Manon ARMAND, qui statuera sur la nature justifiée ou non de votre motif d'absence.
manon.armand@univ-lyon1.fr

Le BDE organise durant la semaine de la rentrée diverses activités destinées à vous permettre de faire connaissance avec les étudiants de l'ISFA. Nous vous invitons bien entendu à y participer mais elles ne sont pas obligatoires. Un week-end d'intégration (WEI) est également prévu du 16 au 18 septembre.

La procédure d'inscription sera ouverte à partir du **18 juillet 2016**.

Elle se déroule en 2 temps :

1. Une pré-inscription en ligne sur le site <http://www.univ-lyon1.fr/inscriptionweb>

Cette étape permet de réaliser 90% de votre inscription et vous offre notamment la possibilité de PAYER PAR CARTE BANCAIRE les droits d'inscription.

Même si cette étape est correctement réalisée, il sera nécessaire de finaliser votre inscription en vous rendant courant septembre aux permanences organisées à l'ISFA par la scolarité. C'est en effet, la scolarité de l'ISFA qui vous délivrera vos certificats de scolarité et votre carte d'étudiant.

En cas de difficulté à cette première étape d'inscription ou si vous avez le moindre doute, il est préférable de l'interrompre plutôt que de mal remplir la demande d'inscription. En effet, il est très difficile de la modifier ultérieurement ! La procédure ne présente pas de difficultés particulières et toutes les informations pour la mener à bien vous sont fournies ci-dessous. Soyez vigilants néanmoins !

2. Une finalisation de l'inscription AUPRES de la scolarité de l'ISFA, en septembre, pour obtenir vos certificats de scolarité et votre carte d'étudiant.

A partir de la rentrée en septembre, vous devrez impérativement vous présenter aux journées de permanence à la scolarité de l'ISFA avec les pièces justificatives pour le contrôle de votre dossier. Les certificats de scolarité et la carte d'étudiant seront remis si le dossier est complet.



1. CONSIGNES POUR LA PRE-INSCRIPTION sur le site <http://www.univ-lyon1.fr/inscriptionweb>

Vous devrez vous munir de vos numéros de sécurité sociale (INSEE) et d'INE (BEA) ainsi que de votre carte de paiement en cours de validité. En cas de difficulté lors de votre inscription à distance, une assistance téléphonique vous est proposée au 04 72 43 13 23.

IMPORTANT

Vous allez vous inscrire en Master 1 Econométrie et Statistiques.

Le code (dit « code étape ») de cette formation est **MAC020 116**.

Les droits d'inscription universitaires sont autour de 476 € pour la première année (256 € pour l'inscription en Master 1, 215 € de sécurité sociale + 5 € de Médecine Préventive). Sur la plate forme web d'inscription, vous pourrez les régler par carte bancaire.

2. CONSIGNES POUR LA VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION AUPRES DE LA SCOLARITE DE L'ISFA

En septembre 2016, vous devrez vous rendre à l'une des permanences de la scolarité de l'ISFA pour finaliser votre inscription avec les pièces justificatives pour le contrôle de votre dossier.

Si vous n'avez pas réussi à vous inscrire sur le site www.univ-lyon1.fr/inscriptionWeb, la scolarité pourra vous assister dans votre inscription en ligne à la rentrée MAIS IL NE SERA PAS POSSIBLE de modifier d'éventuelles informations erronées que vous auriez saisies.

Pour les étudiants inscrits dans une autre Université que Lyon 1 lors de l'année 2015/2016, vous devrez réaliser en septembre le transfert de votre dossier universitaire.

Pour les étudiants boursiers, votre inscription passe EXCLUSIVEMENT par la scolarité de l'ISFA. Vous ne devez pas réaliser d'inscription web. Il vous faudra présenter le justificatif de bourse conditionnelle ou définitive.

